



Transport • Logistics
Renting • Movers • Self Storage

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1. Le loueur donne en location, au locataire, âgé de 23 ans minimum, domicilié en Belgique le véhicule décrit au recto aux conditions générales et particulières du présent contrat
2. Le véhicule est loué en parfait état mécanique et de carrosserie sauf indications contraires et avec les accessoires et documents tels que spécifiés au constat de départ (article 11)
3. Le locataire devra effectuer l'entretien tous les 7500 km à charge du loueur et sera remboursé des frais sur présentation des documents probants
4. Pour toute réparation d'un montant supérieur à 200 EUR, l'accord du loueur sera requis, il fera vérifier tous les 15 jours les niveaux d'huile et d'eau (radiateur et batterie)
5. Le carburant est à charge du locataire et sera de type gasoil. Le véhicule est loué avec le plein. Le locataire retournera le véhicule avec le plein de gasoil. Dans le cas contraire, le plein ou l'appoint sera effectué, aux frais du locataire, par le loueur au prix du marché plus 1 euro par litre.
6. Toute réparation due à la négligence sera à charge du locataire
7. Le véhicule sera conduit et entretenu en bon père de famille, il ne sera pas sous loué et ne participera pas à des compétitions et/ou rallyes
8. Le conducteur sera en possession d'un permis de conduire valable
9. Le véhicule ne pourra en aucun cas être conduit par une personne sous l'influence de boissons alcoolisées ou de stupéfiants
10. Le loueur n'acceptera aucun dommage ni intérêt pour une immobilisation quelconque du véhicule
11. Arbitrage : en cas de litige, le loueur désignera un expert automobile que le locataire acceptera automatiquement. Cet expert aura pour mission de valoriser les dégâts éventuels occasionnés au véhicule et la durée des réparations, le cas échéant de déterminer s'il s'agit d'une usure normale ou non. Cet expert sera dispensé de toute formalité concernant la tenue de la procédure
12. Le loueur se verra dans l'obligation de facturer ou de retenir sur le remboursement de la caution les frais relatifs au nettoyage du véhicule si l'état de propreté de celui-ci, comparé à l'état des lieux initial, est jugé insatisfaisant à son retour

EQUIPEMENT A BORD DU VEHICULE

Constat au départ	Documents de bord	Outillage	Extincteur
Antenne	Roue de secours	Triangle	Radio
Boîte de secours	Carrosserie		

Reçu les conditions générales :

Le loueur (signer et dater)

Le locataire (signer et dater)